

TARIFS RÉGLEMENTÉS DE L'ÉLECTRICITÉ

TARIFS APPLICABLES AU 01/02/2025 SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



TARIFS BLEUS CLIENTS RÉSIDENTIELS

Clients souscrivant jusqu'à 36 kVA

CESML, fournisseur historique propose uniquement une offre "Tarif Bleu". Cette offre « Tarif Bleu » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Composition du prix de l'offre

Articles 4 et 7 des conditions générales de vente.

Les prix indiqués sur la grille tarifaire ci-dessous détaillent par niveau de puissance le prix de l'abonnement et des consommations (kWh) pour chacune des options et puissances tarifaires proposées. Les prix toutes taxes comprises (TTC) comprennent:

- l'Accise sur l'électricité (anciennement « Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE) », d'un montant de 0,0337 €/kWh au 01/02/2025
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), correspondant à la majorité des clients au 01/02/2025,
- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations et l'Accise sur l'électricité

TARIF BLEU - OPTION BASE				
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT MENSUEL €/mois		PRIX DE L'ENERGIE en cts €/kWh	
	HT	TTC	HT	TTC
3	8,60	10,41	13,43	20,16
6	11,18	13,72	13,43	20,16
9	13,99	17,27	13,43	20,16
12	16,84	20,86	13,43	20,16
15	19,46	24,20	13,43	20,16
18	21,93	27,39	13,43	20,16
24	27,73	34,68	13,43	20,16
30	33,56	41,99	13,43	20,16
36	38,52	48,39	13,43	20,16

TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES / HEURES PLEINES						
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT MENSUEL €/mois		PRIX DE L'ENERGIE en cts €/kWh			
			Heures Pleines		Heures Creuses	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
6	11,48	14,04	14,51	21,46	10,76	16,96
9	14,40	18,01	14,51	21,46	10,76	16,96
12	17,23	21,69	14,51	21,46	10,76	16,96
15	19,87	25,16	14,51	21,46	10,76	16,96
18	22,61	28,74	14,51	21,46	10,76	16,96
24	28,41	36,23	14,51	21,46	10,76	16,96
30	33,53	41,96	14,51	21,46	10,76	16,96
36	38,83	48,72	14,51	21,46	10,76	16,96

EN EXTINCTION - n'est plus proposé

TARIF BLEU - OPTION TEMPO															
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT MENSUEL €/mois		PRIX DE L'ENERGIE en cts €/kWh												
			Bleu				Blanc				Rouge				
			Heures Creuses		Heures Pleines		Heures Creuses		Heures Pleines		Heures Creuses		Heures Pleines		
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
6	11,42	13,97	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	
9	14,16	17,45	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	
12	16,94	20,96	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	
15	19,48	24,23	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	
18	22,03	27,50	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	
24-30	32,87	41,27	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	
36	38,57	48,45	7,36	12,88	9,56	15,52	8,69	14,47	11,56	17,92	9,28	15,18	51,51	65,86	

TARIF BLEU - OPTION EJP						
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT MENSUEL €/mois		PRIX DE L'ENERGIE en cts €/kWh			
			Heures normales		Pointe mobile	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
9	13,93	17,20	8,93	14,76	88,61	110,38
12	16,50	20,50	8,93	14,76	88,61	110,38
15	19,15	23,88	8,93	14,76	88,61	110,38
18	19,13	27,08	8,93	14,76	88,61	110,38
36	37,60	47,42	8,93	14,76	88,61	110,38

EN EXTINCTION - n'est plus proposé -

Note commune à tous les fournisseurs :

Les clients sous condition de ressources, bénéficient d'un chèque énergie conformément aux articles R 124-1 et suivants du code de l'énergie. Ces dispositifs font l'objet d'une information sur le site chequeenergie.gouv.fr et sur simple appel au **0 805 204 805** Service & appel gratuits

Le Fonds Solidarité Logement peut accorder une aide au cas par cas pour couvrir tout ou partie des dépenses de fourniture d'électricité.

TARIFS RÉGLEMENTÉS DE L'ÉLECTRICITÉ HT

TARIFS APPLICABLES AU 01/02/2025 SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



TARIFS BLEUS CLIENTS NON RÉSIDENTIELS HT*

Clients souscrivant jusqu'à 36 kVa

TARIF BLEU - OPTION BASE		
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT ANNUEL €/an	PRIX DE L'ÉNERGIE en cts €/kWh
3	126,96	13,22
6	161,76	13,22
9	194,88	13,22
12	227,88	13,22
15	259,68	13,22
18	289,68	13,22
24	360,60	13,22
30	427,68	13,22
36	493,56	13,22

TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES / HEURES PLEINES			
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT ANNUEL €/an	PRIX DE L'ÉNERGIE en cts €/kWh	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	161,52	13,76	11,14
9	195,60	13,76	11,14
12	229,68	13,76	11,14
15	262,20	13,76	11,14
18	296,04	13,76	11,14
24	370,44	13,76	11,14
30	436,08	13,76	11,14
36	502,68	13,76	11,14

TARIF BLEU - OPTION TEMPO							
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT ANNUEL €/an	PRIX DE L'ÉNERGIE en cts €/kWh					
		Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	194,88	6,33	11,53	10,86	19,19	12,09	34,08
12	227,76	6,33	11,53	10,86	19,19	12,09	34,08
15	266,88	6,33	11,53	10,86	19,19	12,09	34,08
18	292,08	6,33	11,53	10,86	19,19	12,09	34,08
24-30	431,52	6,33	11,53	10,86	19,19	12,09	34,08
36	497,04	6,33	11,53	10,86	19,19	12,09	34,08

EN EXTINCTION - n'est plus proposé

TARIF BLEU - OPTION EJP			
PUISSANCE SOUSCRITE kVa	ABONNEMENT ANNUEL €/an	PRIX DE L'ÉNERGIE en cts €/kWh	
		Heures Pleines	Heures Creuses
12	221,40	6,96	84,62
15	256,32	6,96	84,62
18	285,84	6,96	84,62
36	483,00	6,96	84,62

EN EXTINCTION - n'est plus proposé

Depuis le 1er janvier 2021, en application de l'article L.337-7 du code de l'énergie, le Tarif Bleu n'est accessible que pour :

- les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros,

- les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation sans condition, pour leur(s) site(s) de consommation alimenté(s) en basse tension avec une puissance souscrite inférieure à 36 kVA.

Tout client demandant la création d'un contrat au Tarif Bleu devra attester de son éligibilité aux conditions réglementaires précitées. Les clients finals non domestiques disposant d'un contrat au Tarif Bleu sont tenus de le résilier dès lors qu'ils ne remplissent plus ces conditions. Ils portent la responsabilité du respect desdits critères pour leur contrat.

Les prix indiqués sur la grille tarifaire ci-dessus "TARIF BLEU" détaillent par niveau de puissance le prix de l'abonnement et des consommations (kWh) pour chacune des options et puissances tarifaires proposées.

*Ces prix sont à majorer de :

- l'Accise sur l'électricité (anciennement « Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE) », d'un montant de 0,02623 €/kWh au 01/02/2025

- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), correspondant à la majorité des clients au 01/02/2025,

- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations et l'Accise sur l'électricité



TARIFS JAUNES CLIENTS NON RÉSIDENTIELS HT*

TARIF JAUNE- OPTION BASE						
Version		Prime Fixe annuelle (€/kVA)	PRIX DE L'ENERGIE en cts €/kWh			
			Hiver		Été	
			Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses
	Longue utilisation	39,37	18,23	11,75	9,20	7,08
	Courte utilisation	28,52	19,29	12,40	9,40	7,40
Coefficient de puissance réduite	Longue utilisation		1,00	0,64	0,56	0,51
	Courte utilisation		1,00	0,83	0,81	0,79
Calcul des dépassements			12,65 €/heure			

A partir du 1er février 2025, conformément à l'article L.337-7 du code de l'énergie et en application de la loi n°2024-330 du 11 avril 2024, le Tarif Jaune est accessible pour :

- les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros,
 - les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation sans condition,
- pour leur(s) site(s) de consommation alimenté(s) en basse tension avec une puissance maximale souscrite strictement supérieur à 36 kVA.

Tout client demandant la création d'un contrat au Tarif Jaune devra attester de son éligibilité aux conditions réglementaires précitées. Les clients finals non domestiques disposant d'un contrat au Tarif Jaune sont tenus de le résilier dès lors qu'ils ne remplissent plus ces conditions. Ils portent la responsabilité du respect desdits critères pour leur contrat.

*Ces prix sont à majorer de la TVA, de l'accise sur l'électricité, de la CTA.



TARIFS VERTS CLIENTS NON RÉSIDENTIELS HT*

TARIF VERT- OPTION BASE							
Version		Prime Fixe annuelle (€/kVA)	PRIX DE L'ENERGIE en cts €/kWh				
			Pointe	Hiver		Été	
				Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses
	Longue utilisation	39,68	20,19	14,71	8,42	7,97	6,15
	Courte utilisation	20,64	23,79	17,14	9,42	8,09	6,16
Coefficient de puissance réduite	Longue utilisation		1,00	0,90	0,54	0,44	0,41
	Courte utilisation		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Calcul des dépassements	Prix (en €/kW)		Coefficients par poste				
	Longue utilisation	1,38	1,00	0,90	0,54	0,44	0,41
	Courte utilisation	0,57	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Energie réactive			2,48 c€/Kva/heure				

A partir du 1er février 2025, conformément à l'article L.337-7 du code de l'énergie et en application de la loi n°2024-330 du 11 avril 2024, le Tarif Vert est accessible pour :

- les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros,
 - les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation sans condition,
- pour leur(s) site(s) de consommation alimenté(s) en HTA.

Tout client demandant la création d'un contrat au Tarif Vert devra attester de son éligibilité aux conditions réglementaires. Les clients finals non domestiques disposant d'un contrat au Tarif Vert sont tenus de le résilier dès lors qu'ils ne remplissent plus ces conditions. Ils portent la responsabilité du respect desdits critères pour leur contrat.

*Ces prix sont à majorer de la TVA, de l'accise sur l'électricité, de la CTA.